Projet d'évaluation
MATHEMATIQUES

Préambule (Guide de l'évaluation 2023)

Harmonisation des pratiques d'évaluation pour les classes de lycée
En MATHEMATIQUES

Lycée Gustave Flaubert 2026-2027

- **Pour les niveaux de la 6ème à la Première Spécialité mathématiques : (mode semestriel)**

La moyenne semestrielle en mathématiques est le reflet d'une pluralité d'évaluations réalisées dans des conditions sur table ou sur ordinateur.

- **Des évaluations formatives régulières** ayant pour objectif d'accompagner les élèves dans leur progression. Ces évaluations ne seront pas forcément prises en compte dans la moyenne.

- **Un minimum de cinq notes issues d'évaluations sommatives ayant pour objectif de vérifier les connaissances et compétences acquises.** Ces évaluations seront systématiquement prises en compte dans la moyenne. Les évaluations se déroulent toutes les deux à trois semaines environ.

Épreuves particulières

- Un DNB Blanc en 3ème prévu fin Mars
- 2 devoirs communs Spécialité Math en 1ère prévus le samedi 12 décembre 2026 et le 17 avril 2027.
- 1 devoir commun pour les niveaux 5ème, 4ème, 2nd prévu le 15 Mars 2027

- **Pour les mathématiques spécifiques en Première et la 1ère STMG :**

 Un minimum de deux notes par semestre.

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
16, rue Othman Kaak | 2078 La MARSA | Tél. : +216 31 355 600| Fax : +216 71 774 524
www.erlm.tn/lgf

➢ **Pour le Tale spécialité mathématiques : (mode trimestriel)**

La moyenne **trimestrielle correspondra** à la moyenne :

- **Au moins 4 notes issues d'évaluations sommatives ayant pour objectif de vérifier les connaissances et compétences acquises.** Ces évaluations seront systématiquement prises en compte dans la moyenne. Les évaluations se déroulent toutes les deux ou trois semaines environ.

Épreuves particulières :

- Deux devoirs en commun prévus respectivement le 28 novembre 2026 et le 03 avril 2027.
- Bac blanc prévu fin janvier 2027.

➢ **Pour la Terminale : Math complémentaire, Math experte et STMG**

Un minimum de 2 notes par trimestre.